

UN(E) CHARGÉ(E) DE PROJET SANTÉ ET PRÉVENTION

Emploi non permanent – Contrat de projet
Catégorie A ou B – Filière sociale ou administrative
Poste à temps complet

PRÉSENTATION SUCCINCTE DE L'EPCI ET DESCRIPTIF SOMMAIRE DE L'EMPLOI

La Communauté de communes du Pays de Chantonnay (CCPC) est située au cœur de la Vendée (à 25 mn de La Roche-sur-Yon), dans un cadre de vie naturel. Elle regroupe 10 communes pour 24 000 habitants (Bournezeau, Chantonnay, Rochetjoux, Saint-Germain-de-Prinçay, Saint-Hilaire-le-Vouhis, Saint-Martin-des-Noyers, Saint-Prouant, Saint-Vincent-Sterlanges, Sainte-Cécile et Sigournais) et bénéficie d'une position géographique idéale, entre terre et mer, mais aussi au carrefour de grands axes, soit « à la croisée des chemins ».

Ce territoire est unique, avec :

- une dynamique entrepreneuriale omniprésente, où l'innovation et la créativité sont les moteurs du développement local florissant ;
- une culture associative vibrante, où le partage et la solidarité sont au cœur de chaque projet ;
- une intervention active en faveur de la préservation de l'environnement, qui contribue à garantir sa beauté naturelle.

Territoire en pleine mutation, la CCPC recherche son/sa chargé(e) de projet santé et prévention, afin notamment d'améliorer l'accès aux soins et de renforcer l'offre en matière de prévention, en tant que réponses efficaces aux besoins de la population.

Vous contribuerez ainsi activement au développement du territoire, en exerçant dans un environnement stimulant, où vos compétences seront valorisées et votre travail aura un impact réel sur la vie des citoyens : « *Au Pays de Chantonnay, c'est vous qui donnez vie à chaque instant, façonnant ainsi un territoire où il fait bon vivre, découvrir et entreprendre !* ».

MISSIONS

Sous l'autorité du Directeur Général des Services de la CCPC, et en collaboration avec la Directrice du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS), le/la chargé(e) de projet Santé et Prévention doit contribuer à la mise en œuvre du Contrat local de Santé (CLS), signé en mai 2023 avec l'ARS, et des politiques d'actions sociales et de prévention seniors.

MISSION DE COORDINATION DE LA POLITIQUE DE SANTÉ ET SOCIALE : 80 %

>Politique santé :

- Piloter et suivre le CLS, et en assurer son renouvellement
- Assurer le bon fonctionnement du Pôle santé situé sur Chantonay
- Coordonner une dynamique de territoire en lien avec les acteurs de santé (professionnels de santé, CPTS, ARS, élus, etc.), notamment sur le sujet de la désertification médicale
- Veiller à la cohérence des actions locales avec les autres démarches territoriales de santé
- Favoriser l'identification au niveau local des besoins en santé
- Coordonner les actions de prévention liées aux crises sanitaires (Plan canicule, grand froid, COVID)

>Politique sociale :

- Piloter l'ABS (Analyse de Besoins Sociaux)
- Participer à l'élaboration du projet gérontologique : favoriser le décroisement entre le domicile et l'établissement par la mise en œuvre de projets seniors, coordonner des projets communs du CIAS pour les établissements de personnes âgées, etc.
- Participer à la structuration de projets de territoire, conseils et expertises
- Accueillir les porteurs de projets, en lien avec les demandes de financements et le déploiement des actions sur les Communes

MISSION DE PRÉVENTION SENIORS : 20 %

- Participer à la mise œuvre des politiques de prévention sur le territoire
- Piloter et coordonner les projets de prévention de la perte d'autonomie des seniors, en lien avec les besoins identifiés : prévention santé, soutien à l'aidant, lien social, soutien à la vie quotidienne.
- Favoriser le partenariat local avec les structures sanitaires, médico-sociales et associatives
- Maintenir un lien régulier avec les acteurs du territoire (professionnels, CCAS, seniors)

MISSIONS GÉNÉRALES

- Préparer, animer et gérer la Commission Action Sociale, les instances de gouvernance du CLS, etc.
- Participer ponctuellement au Conseil d'administration du CIAS et contribuer à sa préparation
- Assurer la conduite de réunions et le suivi des actions
- Élaborer et suivre le budget des services (CLS pour la CCPC et prévention pour le CIAS), en étant garant de sa maîtrise, et rechercher des financements
- Participer à la définition des orientations stratégiques et à leur mise en œuvre
- Participer aux instances déconcentrées relatives à la santé et à la prévention
- Développer des partenariats et favoriser la mise en réseau
- En lien avec les services dédiés et dans son domaine :
 - >Assurer la rédaction de tout cahier des charges relatif à la commande publique
 - >Favoriser la communication autour de la démarche du CLS et de la prévention
- Réaliser un bilan d'activité et le suivi de tableaux de bord
- Maintenir une veille sectorielle efficace

PROFIL RECHERCHÉ

Diplôme et expérience :

- Formation de l'enseignement supérieur, de niveau Bac +3/5 en santé publique et/ou dans le domaine de l'action sociale
- Expérience significative dans le domaine souhaitée
- Un diplôme en profession médicale serait un plus

Savoirs techniques :

- Connaissance :
 - >des dispositifs d'action sociale
 - >des méthodes et outils d'analyse et de diagnostic des besoins sociaux
 - >des stratégies et outils de réduction des inégalités sociales de santé
 - >en géographie de la santé
 - >des fondamentaux des professionnels de l'action sociale
 - >de la conduite de projet et du changement dans les organisations
 - >des politiques publiques et du fonctionnement des collectivités et EPCI
 - >du public âgé et du vieillissement
- Maîtrise :
 - >des enjeux, évolutions et cadre réglementaire des politiques sociales
 - >des techniques et outils de gestion et d'organisation de l'activité
 - >des outils informatiques
- Notion sur les finances publiques et capacité à gérer un budget

Savoirs généraux :

- Capacité d'organisation et de conduites de projets
- Qualités relationnelles et d'animations (travail en équipe, fédérer autour de projets, écoute, concertation, co-construction, etc.)
- Force de proposition
- Faculté d'analyse et de synthèse
- Aptitudes rédactionnelles et à rendre compte
- Rigueur et autonomie
- Discrétion professionnelle et devoir de réserve
- Sens du service public

PARTICULARITÉS DE L'EMPLOI

Contrat d'une durée de 12 mois renouvelables, à pourvoir dès que possible.

Spécificités du poste :

- Multiples déplacements sur le territoire et hors territoire
- Rythme de travail avec pics d'activité en fonction des obligations du service public
- Réunions en soirée
- Relative autonomie dans la mise en œuvre des projets de développement et dans l'organisation dans son travail
- Garant de la mise en œuvre des projets et des contrats dans son domaine
- Dépendant aux enjeux et difficultés des partenaires

Avantages collectifs :

- Poste à temps complet (39h00 hebdomadaire avec 22 ARTT)
- Régime indemnitaire (IFSE + CIA)
- Participation Employeur prévoyance
- Participation Employeur mutuelle sous conditions
- Possibilité d'adhérer au FDAS et au CNAS
- Forfait Mobilité Durable

MODALITÉS DE DÉPÔT DE CANDIDATURE ET JURY DE RECRUTEMENT

Les candidatures et CV sont à transmettre **au plus tard le dimanche 29 mars 2026** par mail à l'adresse mail suivante : rh@CC-paysdechantonay.fr

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le 02 51 94 40 23.

Entretiens prévus le jeudi 9 avril 2026 à partir de 13h30.